
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 11	Séance du vendredi 26 novembre 2021 L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-six novembre l'assemblée régulièrement convoquée le 18 novembre 2021, s'est réunie sous la présidence de Christiane CROSIER
<u>Présents :</u> 8	<u>Sont présents:</u> Christiane CROSIER, Vincent CROSIER, François GELDREICH-GRAVOT, Nadia LAURENT, Sylvain MASSÉ, Mickael MELIN, Alain MOIGNE, Adrien ROGER
<u>Votants:</u> 8	<u>Représentés:</u> <u>Excusés:</u> Caroline SICARD, Jean-Charles VAN MELLE <u>Absents:</u> Christelle PINOT <u>Secrétaire de séance:</u> François GELDREICH-GRAVOT

Ordre du jour:

Validation du compte rendu du Conseil municipal du 1er octobre 2021
Délibération portant sur une décision modificative pour rectification budgétaire
Délibération portant sur acceptation du montant des tarifs de l'école maternelle et élémentaire
Délibération portant sur l'acceptation de la participation au financement de sortie de classes
Délibération portant sur le changement des volets de la Mairie.
Délibération portant le remplacement de la chaudière de logement du 33 Rue Jean de Méric
Présentation des devis pour le changement chaudière de la locataire du 33 rue J. De Méric
Questions diverses

Délibérations du conseil:

Frais scolarité école primaire et maternelle Villeneuve (DE 2021 28)

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des coûts proposés pour les frais scolaires 2020/2021 de Villeneuve L'Archevêque, à l'unanimité

- ACCEPTE la participation communale de 973.65 € par enfant:

Subvention séjour scolaire (DE 2021 29)

Madame le Maire transmet aux membres du Conseil Municipal la demande de financement pour un séjour scolaire "classe de mer" de la part de l'école élémentaire Saint Exupéry :

Après en avoir délibéré à le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer cette subvention de 83€ par élève

Décision modificative (DE 2021 30)

OBJET : Décision modificative n°1.

Suite à une erreur matérielle, Madame le Maire informe l'Assemblée que, bien que justes, les chiffres repris dans la présentation du compte administratif de 2020 n'ont pas été placés dans les bonnes rubriques. En accord avec M. le Receveur la rectification des chiffres ont été effectués.

Changement des volets de la Mairie (DE 2021 31)

Mme. Le Maire explique que les volets de la Mairie doivent être changés.

L'entreprise GESSERAND a été retenue pour effectuer ces travaux.

Changement chaudière (DE 2021 33)

Mme. Le Maire explique que la chaudière du logement du 33 Rue Jean de Méric doit être changée car devenue vétuste.

Le devis retenu est celui de M. PIAT.

Questions diverses :

Décoration des villages : début décembre selon les conditions météorologiques par l'ensemble des Conseillers.

Distribution des cadeaux des enfants : dimanche 12 décembre après midi

Distribution des colis des aînés : semaine du 13 au 18 décembre

La balayeuse passera le 13 décembre.

Fin de séance à 19h25